

LA SYNTHÈSE DES SYNTHÈSES

retour sur les mémoires et études déposés au

GTAAQ

UQAM

MARS 2025
présentée par Catalina Briceño et équipe

MANDAT ET ÉQUIPE / CONSTATS / GROUPE D'INTÉRÊTS / DONNÉES SAILLANTES / MENTIONS NOTABLES / CONVERGENCES ET DIVERGENCES

SYNTHÉTISER SOUS FORME DE FICHES DE LECTURE :

- **26** ÉTUDES / ARTICLES
- **100** MÉMOIRES DÉPOSÉS AU GTAAQ

DIRECTRICE DE RECHERCHE
CATALINA BRICEÑO

AUXILIAIRES DE RECHERCHE



JEAN-XAVIER BOIS



GUILLAUME CADIEUX



SIMONE COURVILLE



EMMANUELLE LACOMBE



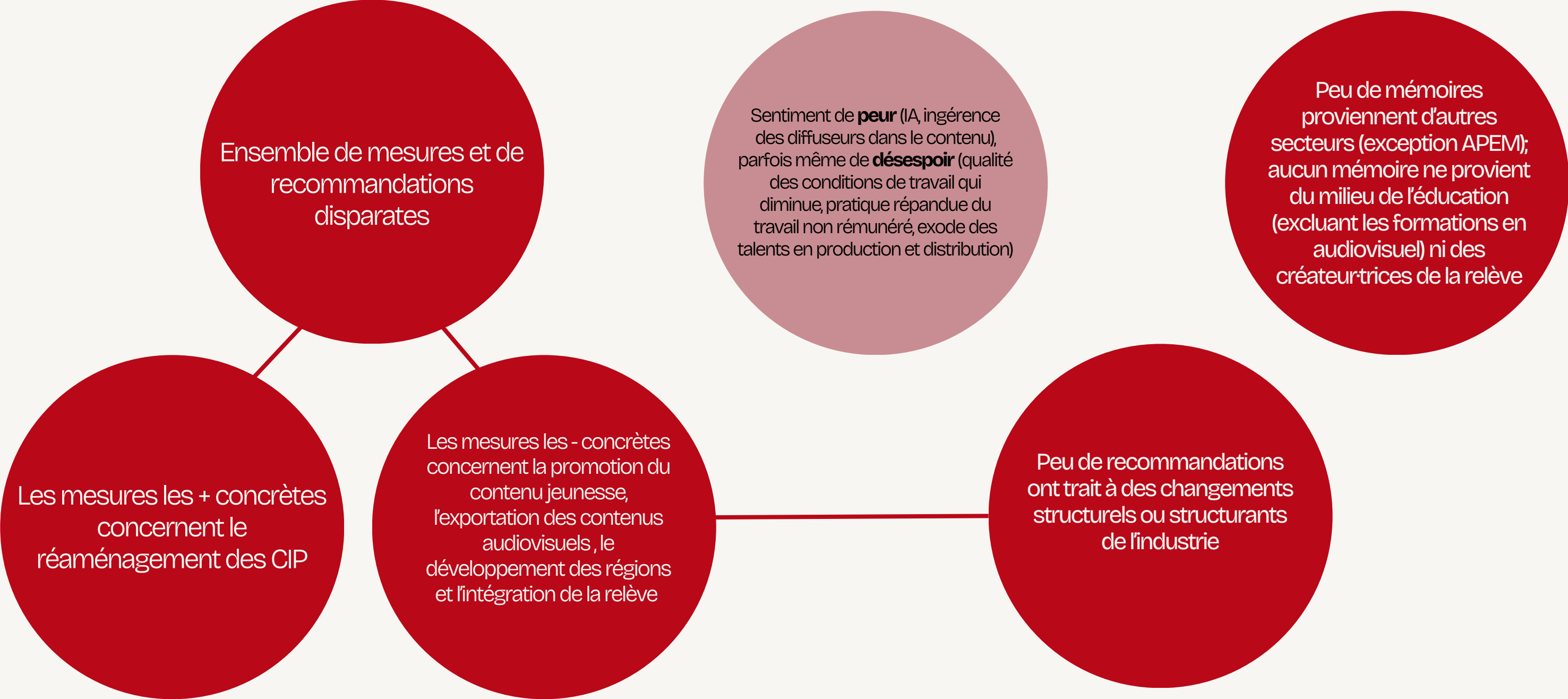
FRÉDÉRIC PROVOST



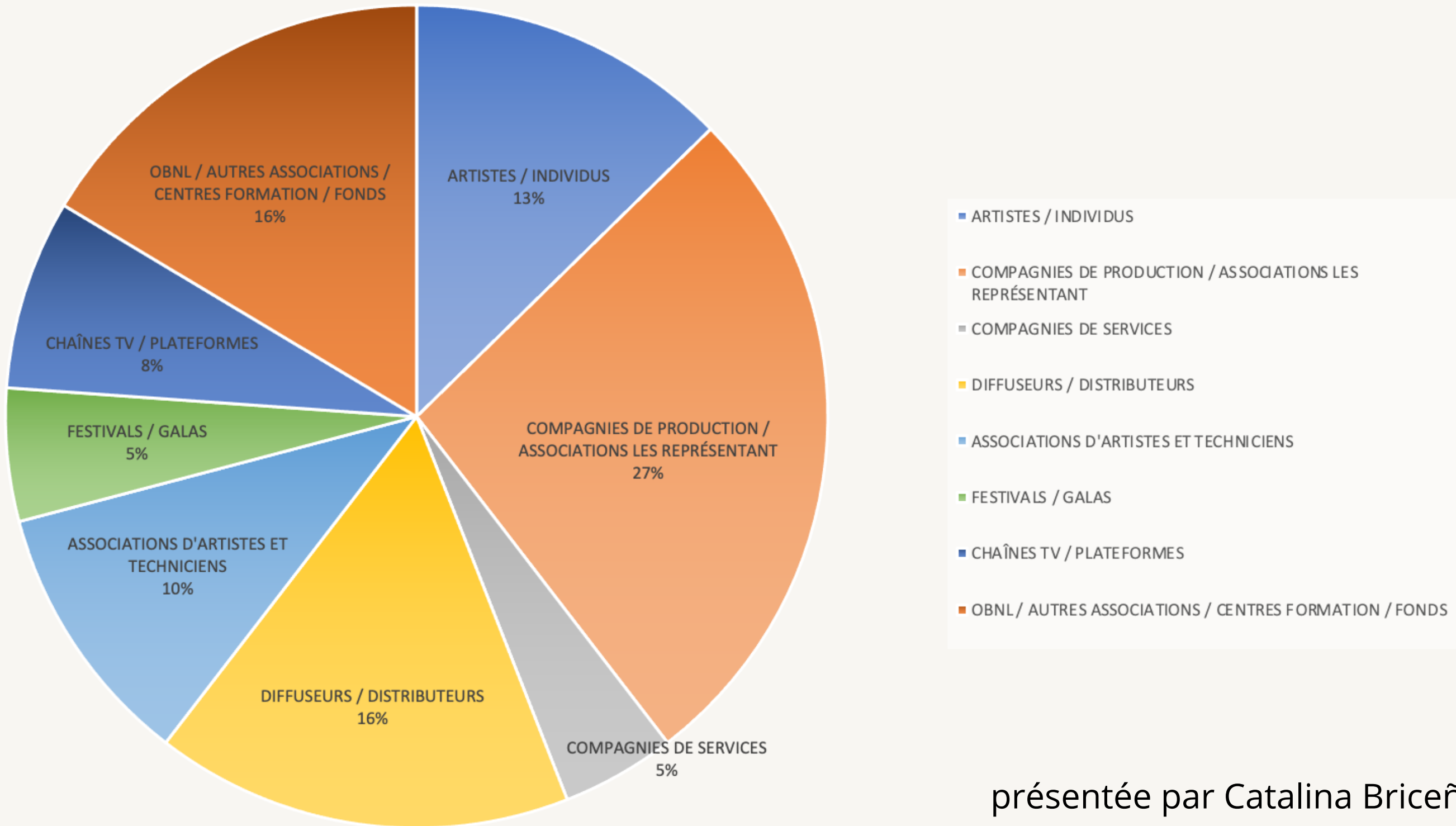
NADIA TRUDEL

UQAM

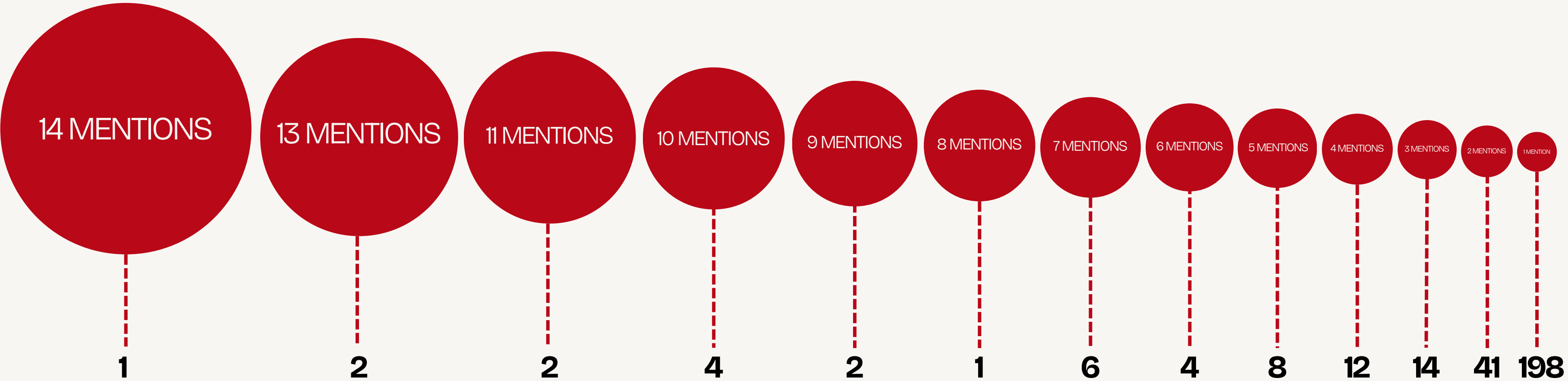
MARS 2025
présentée par Catalina Briceño et équipe



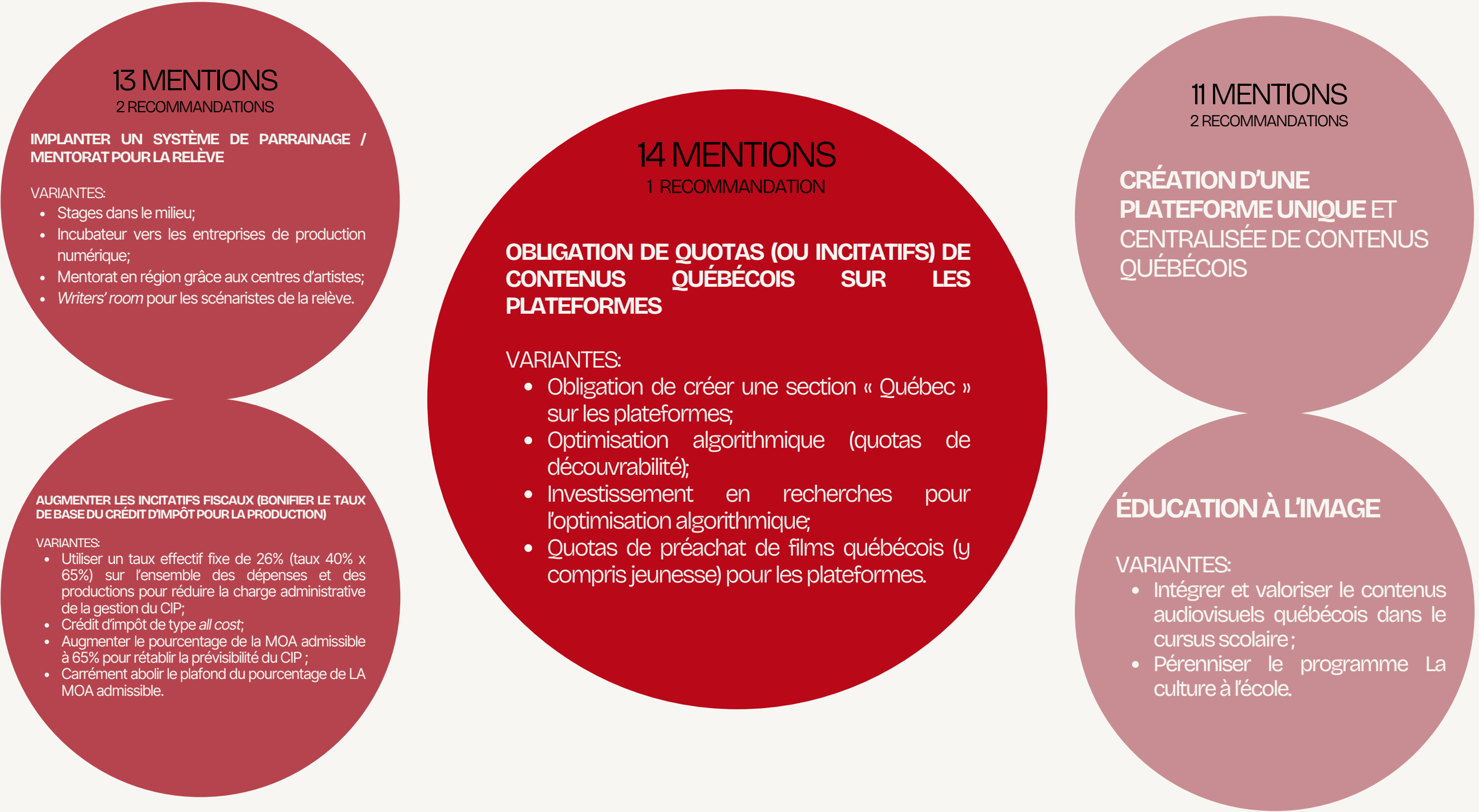
RÉPARTITION DES GROUPES D'INTÉRÊTS AYANT DÉPOSÉ UN MÉMOIRE DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS PUBLIQUES DU GTAAQ



295 **RECOMMANDATIONS** RÉPERTORIÉES*



*Les données recueillies dans le cadre de cet exercice ne constituent pas une analyse exhaustive des mémoires reçus, mais offrent un aperçu général des principaux enjeux et tendances soulevés.



*Les données recueillies dans le cadre de cet exercice ne constituent pas une analyse exhaustive des mémoires reçus, mais offrent un aperçu général des principaux enjeux et tendances soulevés.

10 MENTIONS

4 RECOMMANDATIONS

FAIRE DE TÉLÉ-QUÉBEC « LE » DIFFUSEUR NATIONAL VARIANTES: • Octroyer un financement annuel pour l'achat de licences de films québécois; • Développer des ressources pédagogiques pour les enseignantes; • Créer un portail national pour tous les contenus audiovisuels québécois.	OBLIGATION DE PRÉINSTALLER LES APPLICATIONS DES PLATEFORMES LOCALES SUR LES TÉLÉVISIONS / APPAREILS CONNECTÉS VARIANTE: • Réglementer la visibilité des applications locales de concert avec le fédéral.
FONDS GÉRÉ PAR LA BANQUE D'AFFAIRES DE LA SODEC (CAISSE DE DÉPÔT OU REVENU QUÉBEC) POUR ASSURER LE FINANCEMENT INTÉRIMAIRE DU CRÉDIT D'IMPÔT	ÉLARGISSEMENT DES GENRES ADMISSIBLES AUX CRÉDITS D'IMPÔT (PRODUCTION ET SERVICES) VARIANTES: • Inclure le court métrage documentaire, le format magazine et le contenu numérique innovant; • Abolir les critères de genres et formats de l'admissibilité; • Harmoniser la liste des genres admissibles avec le fédéral (CISP).

*Les données recueillies dans le cadre de cet exercice ne constituent pas une analyse exhaustive des mémoires reçus, mais offrent un aperçu général des principaux enjeux et tendances soulevés.

FRANCE

FINANCEMENT

CNC
SOFICA

PROMOTION

Rendez-vous annuel d'Unifrance
Bannière « French touch » et « Oh my Doc! »

ÉDUCATION/MÉDIATION

Pass culture
Fête du cinéma
Printemps rural et Printemps culturel
Collège au cinéma
Plateforme Lumni

CORÉE DU SUD

EXPORTATION

Presidential Council on Nation Branding
Korea Creative Content Agency

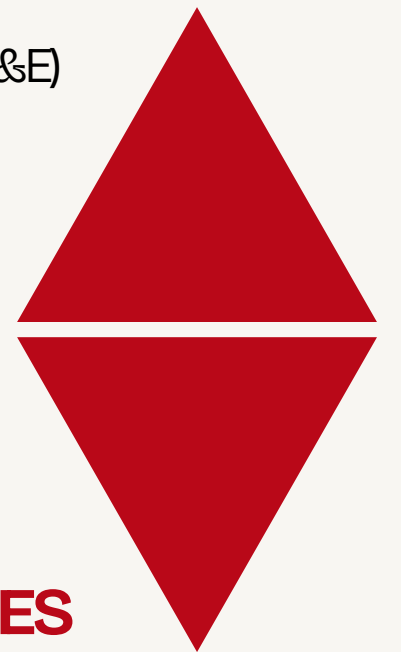
Autres exemples : Suisse (Lanterne magique), Belgique (J'peux pas, j'ai cinéma), Irlande (Locked box, Basic Income for Artists), Grande-Bretagne (British Film Institut, British Pathé, XR Stories, ScreenSkills), Australie (Kids IP incubator), pays scandinaves (Nordisk Film & TV Fond), Ontario (Bourses Chalmers, Fonds pour les produits multimédias interactifs numériques), Norvège (Film in Norway), Écosse (Creative Scotland)



CONVERGENCES

- Plus de financement à tous les niveaux
- Plus de flexibilité et d'ouverture dans l'admissibilité des genres et format aux CIP
- Se doter d'un code d'éthique ou encadrer l'utilisation de l'IA générative
- Investir dans les infrastructures et formations pour le tournage virtuel
- Produire et diffuser davantage de contenus jeunesse francophones de qualité
- Rétablissement du crédit d'impôt pour effets spéciaux (avant le budget Girard 2024)
- Éliminer la déductibilité du crédit d'impôt pour les dépenses publicitaires sur les GAFAM
- Revoir les articles 248-249 de la Loi sur la protection du consommateur (permettre la publicité au moins de 13 ans)
- Abattement fiscal pour les entreprises qui investissent en culture et reçu pour charité (favoriser l'investissement privé dans le financement)
- Réduction de la charge administrative (tous programmes confondus)
- Développer le filet social pour les artistes (discuter avec le fédéral d'une disposition spéciale à l'A-E pour les artistes)
- Adoption d'un référentiel commun de métadonnées descriptives
- Éliminer la pratique de réinvestir le CIP dans le projet qui l'a généré
- Financer automatiquement la production de livrables pour la commercialisation sur d'autres marchés (sous-titres, doublages, piste M&E)
- Éliminer l'obligation d'un diffuseur/distributeur comme déclencheur de financement

- Accroître investissement/intervention État VS désinvestir pour permettre au marché audiovisuel de s'émanciper
- Mesures qui défavorisent VS favorisent les compagnies de productions dont une partie de l'actionnariat est détenu par un diffuseur
- Amener les jeunes vers les plateformes existantes VS mettre le contenu sur les plateformes que les jeunes utilisent
- Investir dans la production de séries lourdes pour attirer les investisseurs étrangers VS investir davantage dans les microbudgets, microbourses
- Centraliser la formation en audiovisuel et continger les programmes de formations VS diversifier et rendre plus accessibles les formations



DIVERGENCES